

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

REEDUCATION COGNITIVE			
Code	PAEG3B87ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Joëlle WATTICANT</b> (joelle.watticant@helha.be) Aude PICAUVET (aude.picavet@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE fait suite à l'UE Science de l'ergothérapie 1 du bloc2 et se décline en deux parties:  
Une partie théorique (12h) avec cours magistraux pour aborder les concepts théoriques de la neuropsychologie.  
Une deuxième partie pratique (8h) en lien direct avec la première partie, dont le but est de donner aux étudiants des techniques de rééducation cognitive utiles dans leur pratique professionnelle.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

### Acquis d'apprentissage visés

Savoir :

- identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ; (C4.1)
- mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (C 1.3)
- établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.(C1.3, C4.4 )
- expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine.(C1.6, C4.4, C6.1)
- élaborer un processus ergothérapeutique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive( C4.4)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

## Contenu

12 heures de théorie:

- Orientation spatiale et troubles spatiaux.
- Dysfonctionnements cognitifs (aphasie, agnosies, apraxies)
- Modèles cognitifs (traitement des nombres, fonctions attentionnelles et exécutives, mémoire de travail)

8 heures de TP (4 séances):

- Résolutions de problèmes: liens entre Modèles cognitifs et Occupations, analyse d'exercices pratiques en rapport avec les chapitres de la théorie.

## Démarches d'apprentissage

Cours magistraux participatifs et TP en sous-groupe.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Feed-back régulier sur le travail personnel de l'étudiant

## Sources et références

- SERON, JEANNEROD, Neuropsychologie humaine, Madarga, 1994  
 BERGEGO, AZOUVI, Neuropsychologie des traumatismes crâniens graves de l'adulte, Solal, Paris, 1996  
 LE GALL, AUBIN, Apraxies et désordres apparentés, Paris 1996  
 RIDDOCH, HUMPHREYS, Cognitive neuropsychology an rehabilitation, édition Lawrence Erlbaum, 1994  
 VAN DER LINDEN, les troubles de la mémoire, Bruxelles, Madarga, 1999  
 BRUYER, VAN DER LINDEN, Neuropsychologie de la mémoire humaine, presse universitaire de Grenoble, 1991  
 GIL, Abrégé de neuropsychologie, Masson, Paris, 1998  
 SERON, VAN DER LINDEN, Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, tome 1, 2014  
 SERON, VAN DER LINDEN, Traité de neuropsychologie clinique, tome 2, 2000

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports se trouvent sur connected.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- L'évaluation continue des TP portera sur l'implication des étudiants au cours et un rapport devra être rendu à chaque fin de séance et sera coté.

- La présence aux TP est obligatoire.

Si l'étudiant est absent à plus de 25% des TP sans motif légitime, l'enseignant se réserve le droit de ne pas donner accès à l'évaluation et donc à la validation de l'UE.

- Quel que soit le motif de l'absence, l'étudiant est tenu de se mettre à jour dans la matière pour le cours suivant. Il ne sera évalué que sur les exercices rendus lors des TP où il est présent.

- L'examen écrit portera sur les cours théoriques et sur les TP.

- La note d'évaluation continue est récupérée mais n'est pas récupérable au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20				

Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80
----------------------	-----	----	--	--	-----	----

EvC = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont: Joelle Watticant et Aude Picavet

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).